



Dossier technique
Sélective Inter-Régionale Est TU
Les 7 et 8 mars
METZ

Dossier technique Sélective Inter- Régionale Est Tumbling

Grand-Est
Bourgogne-Franche-Comté
Auvergne-Rhône-Alpes
Sud
Hauts de France
Ile de France

Les clubs des autres régions peuvent participer à une sélective hors de leur territoire.

Forclusion / limite d'engagement :

9 FEVRIER

Contact technique

Avant la compétition : Aurélie SPAETH
competition@ffgymgrandest.fr / 06.02.59.43.04

Pendant la compétition : Renaud CLERMONT
renaud.clermont@ffgym.fr / 06.69.02.94.89

Procédure d'engagement des juges

Les clubs engagent leurs juges dans engagym avant le 9 février (Case juge en bout de ligne de l'évènement dans Engagym).

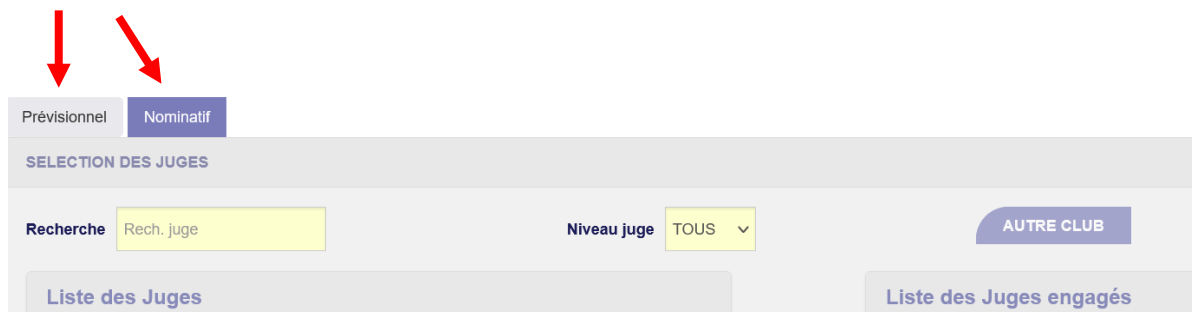


Prév.	Nom.	Juge
Q	Q	Q

Même procédure pour les clubs qui souhaitent inscrire un juge non licencié dans leur club (cliquer sur « autre club »).



Dans le cas où un club ne connaît pas le nom du juge qui officiera, il engage un juge prévisionnel avant la date limite. Le « juge prévisionnel » devra être mis à jour par un « juge nominatif » dans les meilleurs délais.



En cas de modification de juge, le club peut modifier dans Engagym jusqu'au 9 février. Après cette date, les demandes de modification doivent être justifiées et envoyées par mail au responsable des juges : randuineau.tumbling@gmail.com

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via EngaGym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur EngaGym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé via le formulaire
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via EngaGym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Filière Performance :

29,25 euros par gymnaste

Filière Elite :

39 euros par gymnaste

Règlement des engagements

Règlement des engagements 10 jours avant la compétition soit après la date de forclusion des forfaits réglementaires : **Du 26/02/2026 au 05/03/2026 minuit**

Règlement par virement bancaire :

Nous vous invitons à privilégier ce mode de paiement.

Lorsque vous effectuez le virement, bien indiquer le n° d'affiliation du club, la référence indiquée sur le bordereau d'engagement généré par @FFGYM LICENCE ET le lieu de la compétition. Ex 44057.XXX/1563/Reims).

Règlement par e-paiement :

Il est possible de régler directement les droits d'engagements de vos compétitions directement sur Engagym.

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil, le dossier avec les accréditations sera à retirer dans la salle de compétition dès votre arrivée : de 15h30 à 20h le vendredi et tout le long de la compétition le samedi et dimanche.
- ✓ Signaler toutes données erronées à l'arrivée à l'accueil

Forfaits :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application EngaGym.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées en chambre d'appel.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats médicaux élite

Certaines catégories nécessitent un certificat médical élite. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 28 février).

Les gymnastes dont le certificat n'a pas été transmis à la Fédération devront être en mesure de le présenter sur place sans quoi ils ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Echauffements

L'échauffement spécifique se déroulera sur la piste de compétition.

Organisation du plateau

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de la compétition

Le planning prévisionnel est disponible sur le site de la FFGYM, sur la page du calendrier de la compétition, ainsi que sur le site du Comité Régional. Le planning définitif sera diffusé à ces mêmes endroits.

Entrainement plateau compétition

Un entrainement plateau est proposé le vendredi en accès libre :

- Sélective Europe TU : de 16h à 20h
- Sélective Interrégionale TU : de 17h à 20h

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	EngaGym	9 février
Accréditations entraîneurs et dirigeants	EngaGym	9 février
Engagement des juges	Formulaire	9 février
Païement des engagements	EngaGym	A partir du 26/02/2026